



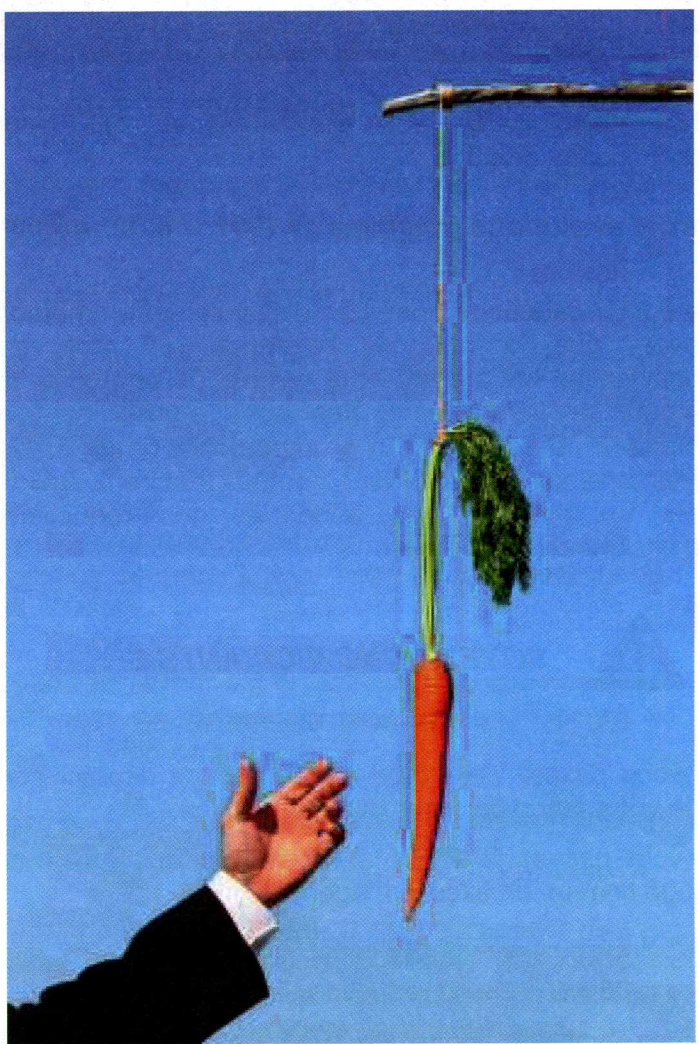
**ATTENTION A LA COHÉRENCE ...
QUE CHACUN PRENNE
SES RESPONSABILITÉS !!**

Soyez vigilants dans toute modification du tableau synoptique ou des appréciations littérales qui doivent être dûment expliquées lors de l'entretien individuel par un manquement dans la façon de servir.

Si la non-évolution ou le maintien de la note de l'agent ne se justifie que par une insuffisance du nombre de bonifications à distribuer : **RIEN D'AUTRE NE DOIT CHANGER.**

Vous trouverez ci-dessous un tableau qui présente un cadre de référence en matière de distribution des bonifications : **situez-vous** et vous pourrez ainsi savoir si vous pouvez ou non prétendre à une bonification :

Cumul bonifications 2007 - 2010	Agents de catégorie B	Agents de catégorie C
1 mois ou +	92,75 %	90,40%
2 mois ou +	81,03 %	76,26%
3 mois ou +	68,20 %	62,02%
4 mois ou +	56,07 %	51,04%
5 mois ou +	37,57 %	34,52%
6 mois ou +	25,19 %	21,61%
7 mois ou +	16,59 %	14,37%
8 mois ou +	8,72 %	7,05%
9 mois ou +	4,90 %	3,94%
10 mois ou +	3,14 %	2,41%
12 mois	0,95 %	0,57%



Commentaires : Pour un agent dont la manière de servir ne s'est pas dégradée sur une période de 3 à 4 ans, la direction locale doit s'assurer qu'il bénéficie au moins une fois d'une réduction d'ancienneté durant cette période.

Exemple : vous n'avez pas eu 4 mois de bonification sur une période de trois ans ou 4 ans, vous êtes en dessous de la moyenne et en droit de réclamer votre tour !

Si vous êtes à l'échelon terminal de votre grade : la note prévoit que les chefs de service doivent apporter une attention particulière à votre notation :

En effet il existe une trop grande confusion entre le fait que les agents situés à l'échelon terminal de leur grade au 31 décembre 2010 ne consomment pas et l'importance de la notation pour l'appréciation de leur valeur professionnelle dans le cadre de l'avancement de grade.

Vous ne consommez pas mais votre notation est capitale dans le cadre de l'avancement de grade (tableau d'avancement) et d'avancement de corps (liste d'aptitude).